



## FICHE INSCRIPTION 2024/2025

<u>Nom (1):</u> _____	<u>Nom (2):</u> _____
<u>Prénom (1):</u> _____	<u>Prénom(2):</u> _____
<u>Adresse(1):</u> _____	<u>Adresse(2):</u> _____
<u>Mail (1-2):</u> _____	
<u>Téléphone portable (1-2):</u> _____	
Inscription : <input type="checkbox"/> en solo <input type="checkbox"/> en couple	
Comment nous avez-vous connus ? _____	

**Encadrez SVP le ou les cours au(x)quel(s) vous souhaitez vous inscrire :**

<b>Cours grande salle annexe espace sportif Bourgchevreuil</b>		
	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>
	<b>19H30</b> <b>Rock'n'roll débutant</b>	<b>19H30</b> <b>Danses de salon</b> <b>intermédiaire</b>
	<b>20H30</b> <b>Rock'n'roll avancé</b>	<b>20H30</b> <b>Rock'n'roll</b> <b>intermédiaire</b>
	<b>21H30</b> <b>Danses de salon avancé</b>	<b>21H30</b> <b>Bachata</b> <b><u>intermédiaire</u></b>

		Nombre de personne(s)	Total
Tarif des cours	..... €	X .....	..... €
Adhésion association	15 €	X .....	+..... €
<b>Montant total dû :</b>			<b>..... €</b>

<b><u>Nombre d'activité(s) /sem</u></b>	Tarif /an enfant - étudiant - demandeur d'emploi (justificatifs)	Tarif/an normal	Tarif/ couple/an	Trimestre normal
1	150 €	190 €	350 €	70 €
2	240€	290 €	520 €	115 €
3	300 €	380 €	660€	150 €

**Vous souhaitez régler :**

en espèces     en chèques vacances     en chèque(s) en     1 fois     3 fois     5 fois

**Merci de libeller vos chèques forfait danse et adhésion à l'ordre de Cesson Danse**

Possibilité d'échelonner votre règlement par chèques bancaires :

Encaissement	Montant	Encaissement	Montant	Encaissement	Montant
		Décembre 2024		Avril 2025	
Septembre 2024		Février 2025		Juin 2025	

**Règlement intérieur :**

L'inscription au(x) cours doit être effectuée après la semaine d'essai. Avec cette présente fiche, vous validez de manière définitive votre inscription à un ou plusieurs cours pour la saison 2024-2025. Le professeur qui anime le ou les cours, a une obligation de présence sur 32 semaines (sauf vacances scolaires et jours fériés). En cas d'absence ponctuelle et exceptionnelle, les cours seront animés par l'association.

En cas d'incapacité, les cours seront reportés ou les inscrits dédommagés suivant les conditions du règlement intérieur de l'association.

Les inscrits ont une obligation financière à hauteur du montant défini lors de l'inscription. Aucun cours ne sera remboursé quel que soit le motif et la durée des absences.

L'association Cesson Danse représentée par Alain Salmon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

L'association peut être amenée à prendre des photos et des vidéos à des fins de communication interne ou externe. L'adhérent qui ne souhaite pas y figurer est prié de le signaler au président de l'association.

L'élève est tenu(e) de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et éventuellement des mesures sanitaires. Nous vous demandons de vous munir d'une paire de chaussures propres (ville, sport, etc., pour participer aux cours afin de respecter l'état des lieux et du parquet.

Chaque élève reconnaît que les risques de blessure sont inhérents à la pratique de toute activité sportive y compris celle de la danse.

Chaque inscription ne sera effective qu'après validation de l'association et du professeur afin d'équilibrer les cours et respecter un nombre de pratiquants défini par les règles de sécurité de la salle.

Nous vous remercions de bien vouloir garder un double de ce document en le photocopiant ou en le photographiant avec votre Smartphone.

**Je soussigné(e)....., accepte les conditions du règlement intérieur et confirme mon inscription en date du : .**

**Signature 1 :**

**Signature 2 :**

*L'équipe de Cesson Danse vous souhaite une excellente saison de danse !*